



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-125403>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 24-125403

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Grand Besançon Métropole

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concession de service public ayant pour objet le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest

Description : La présente consultation a pour objet la conclusion d'un contrat de concession de service, soumise aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du CGCT et R. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 1121-3 et à la troisième partie du code de la commande publique ayant pour objet le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest

Identifiant de la procédure : b5a6e9a7-bf17-4f6c-991a-97a08a7014c1

Identifiant interne : S-PF-1551086

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65400000 Autres sources d'approvisionnement en énergie et leur distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 09323000 Chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation a pour objet la conclusion d'un contrat de concession de service, soumise aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Cgct et R. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 1121-3 et à la troisième partie du code de la commande publique ayant pour objet le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest. La collectivité a souhaité déléguer, à titre exclusif, la gestion du réseau de chaleur de Besançon Ouest. Le Concessionnaire aura pour missions principales : - La commercialisation du réseau de chauffage Besançon Ouest ; - La conception, la réalisation et le financement des antennes, branchements et sous-stations permettant le raccordement de nouveaux abonnés ; - L'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest dans sa globalité, comprenant les biens qu'il aura construits et les installations qui lui seront mises à disposition, ainsi que sa maintenance, son entretien et son renouvellement. Le Concessionnaire prendra également en charge les travaux d'amélioration et de mise en conformité de l'ensemble du réseau et des moyens de production ; - L'application de la grille tarifaire définie par l'Autorité Concédante, résultant du contrat de concession ; - La gestion à ses risques et périls du service public. La concession prévoit également la réalisation et le financement des travaux de passage en basse pression et basse température des antennes fonctionnant actuellement en eau surchauffée. En début de concession, l'Autorité Concédante réalisera sous sa maîtrise d'ouvrage directe, par l'intermédiaire de marchés publics, certains ouvrages stratégiques pour le réseau de chauffage de Besançon Ouest qu'elle mettra à la disposition du futur Concessionnaire, notamment : - Les nouveaux équipements de production, - Les réseaux structurants. - Le financement de ces travaux sera à la charge de l'Autorité Concédante. Les ouvrages ainsi réalisés par l'Autorité Concédante et mis à disposition du Concessionnaire en cours de contrat seront exploités et entretenus dans les mêmes conditions que les biens existants. Le Concessionnaire sera rémunéré directement par les abonnés du réseau de chauffage de Besançon Ouest dans le cadre d'une tarification binomiale basée d'une part sur les consommations (tarif R1) et d'autre part sur une répartition des charges fixes entre les abonnés, en fonction de leur profil de consommations (tarif R2). Les critères d'attribution étaient hiérarchisés par ordre décroissant d'importance : * La compétitivité des conditions tarifaires et la cohérence du modèle économique du service, appréciées au vu des éléments suivants : - Les conditions tarifaires proposées aux abonnés, pour la vente de chaleur d'une part et pour les raccordements d'autre part, et le prix du service en résultant, ainsi que leurs évolutions prévisibles ; - La stabilité du prix du service au regard des clauses de révision et d'actualisation et des modalités d'ajustements prévues en fonction de l'évolution des caractéristiques du réseau : avancement du développement, consommations des abonnés... - La cohérence et la fiabilité des hypothèses prises pour l'élaboration du compte d'exploitation prévisionnel du service ; - La pertinence et la robustesse du plan et des conditions de financement proposés, dont les subventions externes ; - La transparence et l'encadrement des sous-contrats ; * La performance environnementale du service, appréciée au vu des éléments suivants : - Les taux d'Enr&R minimaux sur lesquels le Candidat s'engage, le contenu Co2 prévisionnel de la chaleur, ainsi que les garanties apportées par le candidat ; - La quantité d'Enr&R prévisionnelle valorisée sur la durée du contrat en tenant compte du développement, et sa robustesse ; - Les engagements pris relativement à l'approvisionnement en biomasse, à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau et aux émissions de polluants. * La qualité technique du projet, appréciée au vu des éléments suivants : - La pertinence du Programme de Travaux Initiaux, la qualité technique des solutions proposées, les moyens mis en oeuvre pour le réaliser, la pertinence du planning ; - La pertinence du Plan de Développement, et la qualité technique des solutions proposées, les moyens mis en oeuvre pour le réaliser, la pertinence du planning ; - La pertinence des conditions techniques d'exploitation-maintenance proposées, y compris pour les activités annexes et la

production d'eau chaude sanitaire, et le niveau de performance de l'exploitation ; - La pertinence du Programme de Gros Entretien Renouvellement. * La qualité du service, appréciée au vu des éléments suivants : - Les engagements pris en termes de continuité de service, ainsi que les moyens mis en oeuvre pour la garantir et notamment la qualité de l'analyse et des solutions proposées concernant la gestion des défaillances ; - Les engagements vis-à-vis des abonnés et les dispositions prises pour assurer la transparence du service, la lisibilité de la facturation, la facilité de suivi des consommations, la gestion et la communication des perturbations, l'information générale à destination des abonnés ; - La qualité des propositions et moyens mis en oeuvre en matière de Conseil à l'Abonné ; - Les engagements et moyens mis en oeuvre en termes de démarche commerciale auprès des futurs abonnés, y compris pour l'instruction des demandes et la réalisation des études. * La performance sociale du service, appréciée au vu des éléments suivants : - Actions d'insertion professionnelle - Autres engagements sociaux et sociétaux, le cas échéant. Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession La présente consultation a été lancée en application des articles L.1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Cgct et conformément aux dispositions du Livre Iii du code de la commande publique Recettes provenant des abonnés du réseau de chauffage de Besançon Ouest dans le cadre d'une tarification binomiale basée d'une part sur les consommations (tarif R1) et d'autre part sur une répartition des charges fixes entre les abonnés, en fonction de leur profil de consommations (tarif R2). Monnaie : euros La date d'attribution de la concession correspond à la date de la délibération du conseil communautaire approuvant le choix du concessionnaire et autorisant la Président à signer le Contrat. Le contrat a été signé le 14/08/2024. Le contrat pourra être consulté (dans le respect des secrets protégés par la loi) sur demande préalable adressée au service juridique de la Communauté Urbaine du Grand Besançon Métropole

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Concession de service public ayant pour objet le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest

Description : La présente consultation a pour objet la conclusion d'un contrat de concession de service, soumise aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du CGCT et R. 1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, ainsi qu'à l'article L. 1121-3 et à la troisième partie du code de la commande publique ayant pour objet le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest

Identifiant interne : S-PF-1551086

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65400000 Autres sources d'approvisionnement en énergie et leur distribution

Nomenclature supplémentaire (cpv): 09323000 Chauffage urbain

Nomenclature supplémentaire (cpv): 45232140 Travaux de construction de réseaux de chauffage urbain

5.1.6 Informations générales

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : La compétitivité des conditions tarifaires et la cohérence du modèle économique du service, appréciées au vu des éléments suivants : voir renseignements complémentaires ci-dessous

Ordre d'importance : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : La performance environnementale du service, appréciée au vu des éléments suivants : voir renseignements complémentaires ci-dessous

Ordre d'importance : 2

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité technique du projet, appréciée au vu des éléments suivants : voir renseignements complémentaires ci-dessous

Ordre d'importance : 3

Critère :

Type : Qualité

Description : La qualité du service, appréciée au vu des éléments suivants : voir renseignements complémentaires ci-dessous

Ordre d'importance : 4

Critère :

Type : Qualité

Description : La performance sociale du service, appréciée au vu des éléments suivants : voir renseignements complémentaires ci-dessous

Ordre d'importance : 5

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : GRAND BESANCON METROPOLE

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 258,250,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0000

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : ENGIE ENERGIE SERVICES

Offre :

Identifiant de l'offre : ENGIE ENERGIE SERVICES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0000

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Pas encore connu

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 20240627-Concess

Titre : Concession de service public ayant pour objet le développement, la gestion et l'exploitation du réseau de chauffage de Besançon Ouest

Date de conclusion du marché : 27/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : D2043AEB-DEFB-475D-DCC5FC5B452DBC73

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Grand Besançon Métropole

Numéro d'enregistrement : 65134

Adresse postale : 4 rue Gabriel Plançon

Ville : Besançon

Code postal : 25043

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Point de contact : VIGNOT Anne

Adresse électronique : commande.publique@grandbesancon.fr

Téléphone : 0381878889

Adresse internet : <https://www.grandbesancon.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : GRAND BESANCON METROPOLE

Numéro d'enregistrement : 1826759

Adresse postale : 4 Rue Gabriel Plançon

Ville : Besançon

Code postal : 25000

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : marchespublicsdab@grandbesancon.fr

Téléphone : 0381878889

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Numéro d'enregistrement : D2043B41-AEC6-7CC7-3F19CA9CF71E5679

Adresse postale : 30, rue Charles Nodier

Ville : Besançon

Code postal : 25044

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Téléphone : 0381826000

Télécopieur : 0381826001

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Numéro d'enregistrement : D2043B69-CB43-9578-9A3F5039B5F690A9

Adresse postale : 30, rue Charles Nodier

Ville : Besançon

Code postal : 25044

Subdivision pays (NUTS) : Doubs (FRC21)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-besancon@juradm.fr

Téléphone : 0381826000

Télécopieur : 0381826001

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0006

Nom officiel : ENGIE ENERGIE SERVICES

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 1551086-1-0-1

Adresse postale : Faubourg De L'Arche - 1 Place Samuel De Champlain

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : contact.reseauouest@engie.com

Téléphone : 0381419603

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : France

Lauréat de ces lots : LOT-0000

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 1c78b7bf-88e4-4c9e-8fa3-770e11f4cdc5 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/11/2024 à 09:17

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/11/2024